

## Esdras

<sup>1</sup> La première année du règne de Cyrus, roi de Perse, afin que la parole de l'Éternel, prononcée par Jérémie, fût accomplie, l'Éternel réveilla l'esprit de Cyrus, roi de Perse, qui fit publier par tout son royaume, et même par écrit, un édit portant: <sup>2</sup> Ainsi a dit Cyrus, roi de Perse: L'Éternel, le Dieu des cieux, m'a donné tous les royaumes de la terre, et lui-même m'a ordonné de lui bâtir une maison à Jérusalem, qui est en Juda. <sup>3</sup> Qui d'entre vous est de son peuple? Que son Dieu soit avec lui, et qu'il monte à Jérusalem qui est en Juda, et qu'il rebâtisse la maison de l'Éternel, le Dieu d'Israël; c'est le Dieu qui est à Jérusalem. <sup>4</sup> Et quant à tous ceux qui restent, en quelque lieu qu'ils séjournent, que les gens du lieu les assistent, d'argent, d'or, de biens et de bétail, outre ce qu'on offrira volontairement pour la maison du Dieu qui est à Jérusalem. <sup>5</sup> Alors les chefs des pères de Juda et de Benjamin, les sacrificateurs et les Lévites, tous ceux dont Dieu réveilla l'esprit, se levèrent afin de monter pour rebâtir la maison de l'Éternel, qui est à Jérusalem. <sup>6</sup> Et tous ceux qui étaient autour d'eux leur vinrent en aide avec des objets d'argent, de l'or, des biens, du bétail et des choses précieuses, outre tout ce qu'on offrit volontairement. <sup>7</sup> Puis le roi Cyrus fit sortir les vases de la maison de l'Éternel, que Nébucadnetsar avait emportés de Jérusalem, et qu'il avait mis dans la maison de son dieu. <sup>8</sup> Cyrus, roi

de Perse, les fit sortir par Mithrédath, le trésorier, qui les livra, par compte, à Sheshbatsar, prince de Juda. <sup>9</sup> En voici le nombre: trente bassins d'or, mille bassins d'argent, vingt-neuf couteaux, <sup>10</sup> Trente plats d'or, quatre cent dix plats d'argent de second ordre, mille autres ustensiles. <sup>11</sup> Tous les ustensiles d'or et d'argent étaient au nombre de cinq mille quatre cents. Sheshbatsar emporta le tout, quand on fit remonter de Babylone à Jérusalem, ceux qui en avaient été transportés.

## 2

<sup>1</sup> Or voici ceux de la province qui remontèrent de la captivité, d'entre ceux que Nébucadnetsar, roi de Babylone, avait transportés à Babylone, et qui retournèrent à Jérusalem et en Juda, chacun dans sa ville, <sup>2</sup> Qui vinrent avec Zorobabel, Jéshua, Néhémie, Séraja, Reélaja, Mardochee, Bilsan, Mispar, Bigvaï, Réhum et Baana. Nombre des hommes du peuple d'Israël: <sup>3</sup> Les enfants de Parosh, deux mille cent soixante-douze; <sup>4</sup> Les enfants de Shéphatia, trois cent soixante-douze; <sup>5</sup> Les enfants d'Arach, sept cent soixante-quinze; <sup>6</sup> Les enfants de Pachath-Moab, des enfants de Jeshua et de Joab, deux mille huit cent douze; <sup>7</sup> Les enfants d'Élam, mille deux cent cinquante-quatre; <sup>8</sup> Les enfants de Zatthu, neuf cent quarante-cinq; <sup>9</sup> Les enfants de Zaccaï, sept cent soixante; <sup>10</sup> Les enfants de Bani, six cent quarante-deux; <sup>11</sup> Les enfants de Bébaï, six cent vingt-trois; <sup>12</sup> Les enfants d'Azgad, mille deux cent vingt-deux; <sup>13</sup> Les enfants d'Adonikam, six cent soixante-six; <sup>14</sup> Les enfants de Bigvaï, deux

mille cinquante-six; <sup>15</sup> Les enfants d'Adin, quatre cent cinquante-quatre; <sup>16</sup> Les enfants d'Ater, de la famille d'Ézéchias, quatre-vingt-dix-huit; <sup>17</sup> Les enfants de Betsaï, trois cent vingt-trois; <sup>18</sup> Les enfants de Jora, cent douze; <sup>19</sup> Les enfants de Hashum, deux cent vingt-trois; <sup>20</sup> Les enfants de Guibbar, quatre-vingt-quinze; <sup>21</sup> Les enfants de Bethléhem, cent vingt-trois; <sup>22</sup> Les gens de Nétopha, cinquante-six; <sup>23</sup> Les gens d'Anathoth, cent vingt-huit; <sup>24</sup> Les enfants d'Azmaveth, quarante-deux; <sup>25</sup> Les enfants de Kirjath-Arim, de Képhira et de Béeroth, sept cent quarante-trois; <sup>26</sup> Les enfants de Rama et de Guéba, six cent vingt et un; <sup>27</sup> Les gens de Micmas, cent vingt-deux; <sup>28</sup> Les gens de Béthel et d'Aï, deux cent vingt-trois; <sup>29</sup> Les enfants de Nébo, cinquante-deux; <sup>30</sup> Les enfants de Magbish, cent cinquante-six; <sup>31</sup> Les enfants d'un autre Élam, mille deux cent cinquante-quatre; <sup>32</sup> Les enfants de Harim, trois cent vingt; <sup>33</sup> Les enfants de Lod, de Hadid et d'Ono, sept cent vingt-cinq; <sup>34</sup> Les enfants de Jérico, trois cent quarante-cinq; <sup>35</sup> Les enfants de Sénaa, trois mille six cent trente. <sup>36</sup> Sacrificateurs: les enfants de Jédaeja, de la maison de Jéshua, neuf cent soixante et treize; <sup>37</sup> Les enfants d'Immer, mille cinquante-deux; <sup>38</sup> Les enfants de Pashur, mille deux cent quarante-sept; <sup>39</sup> Les enfants de Harim, mille et dix-sept. <sup>40</sup> Lévites: les enfants de Jéshua et de Kadmiel, d'entre les enfants d'Hodavia, soixante et quatorze. <sup>41</sup> Chantres: les enfants d'Asaph, cent vingt-huit. <sup>42</sup> Enfants des portiers: les enfants de Shallum, les enfants d'Ater, les enfants

de Talmon, les enfants d'Akkub, les enfants de Hatita, les enfants de Shobaï, en tout, cent trente-neuf. <sup>43</sup> Néthiniens: les enfants de Tsicha, les enfants de Hasupha, les enfants de Tabbaoth; <sup>44</sup> Les enfants de Kéros, les enfants de Siaha, les enfants de Padon; <sup>45</sup> Les enfants de Lébana, les enfants de Hagaba, les enfants d'Akkub; <sup>46</sup> Les enfants de Hagab, les enfants de Shamlai, les enfants de Hanan; <sup>47</sup> Les enfants de Guiddel, les enfants de Gachar, les enfants de Réaja; <sup>48</sup> Les enfants de Retsin, les enfants de Nékoda, les enfants de Gazzam; <sup>49</sup> Les enfants d'Uzza, les enfants de Paséach, les enfants de Bésai; <sup>50</sup> Les enfants d'Asna, les enfants de Méhunim, les enfants de Néphusim; <sup>51</sup> Les enfants de Bakbuk, les enfants de Hakupha, les enfants de Harhur; <sup>52</sup> Les enfants de Batsluth, les enfants de Méhida, les enfants de Harsha; <sup>53</sup> Les enfants de Barkos, les enfants de Sisra, les enfants de Tamach; <sup>54</sup> Les enfants de Netsiach, les enfants de Hatipha. <sup>55</sup> Enfants des serviteurs de Salomon: les enfants de Sotaï, les enfants de Sophéreth, les enfants de Péruda; <sup>56</sup> Les enfants de Jaala, les enfants de Darkon, les enfants de Guiddel; <sup>57</sup> Les enfants de Shéphatia, les enfants de Hattil, les enfants de Pokéreth-Hatsébaïm, les enfants d'Ami. <sup>58</sup> Total des Néthiniens et des enfants des serviteurs de Salomon: trois cent quatre-vingt-douze. <sup>59</sup> Voici ceux qui montèrent de Thel-Mélach, de Thel-Harsha, de Kérub-Addan, et d'Immer, et qui ne purent indiquer la maison de leurs pères, ni leur race, ni s'ils étaient d'Israël. <sup>60</sup> Les enfants de Délaja, les enfants de Tobija, les enfants de Nékoda, six cent cinquante-deux. <sup>61</sup> Des enfants des sacrificateurs: les enfants de Habaja,

les enfants de Kots, les enfants de Barzillai, qui prit pour femme une des filles de Barzillai, le Galaadite, et fut appelé de leur nom. <sup>62</sup> Ceux-là cherchèrent leurs titres généalogiques; mais ils ne se retrouvèrent point, et ils furent exclus du sacerdoce. <sup>63</sup> Le gouverneur leur dit qu'ils ne mangeassent point des choses très saintes, jusqu'à ce qu'un sacrificateur pût consulter avec l'Urim et le Thummim. <sup>64</sup> L'assemblée tout entière était de quarante-deux mille trois cent soixante; <sup>65</sup> Sans compter leurs serviteurs et leurs servantes, au nombre de sept mille trois cent trente-sept; et ils avaient deux cents chantres et chanteuses. <sup>66</sup> Ils avaient sept cent trente-six chevaux, deux cent quarante-cinq mulets, <sup>67</sup> Quatre cent trente-cinq chameaux, et six mille sept cent vingt ânes. <sup>68</sup> Et plusieurs des chefs des pères, quand ils vinrent à la maison de l'Éternel qui est à Jérusalem, firent des offrandes volontaires pour la maison de Dieu, afin qu'on la rétablît sur son emplacement. <sup>69</sup> Ils donnèrent au trésor de l'ouvrage, selon leur pouvoir, soixante et un mille dariques d'or, cinq mille mines d'argent, et cent tuniques de sacrificateurs. <sup>70</sup> Les sacrificateurs, les Lévites, les gens du peuple, les chantres, les portiers et les Néthiniens habitèrent dans leurs villes; tous ceux d'Israël furent aussi dans leurs villes.

### 3

<sup>1</sup> Le septième mois approchant, et les enfants d'Israël étant dans leurs villes, le peuple s'assembla à Jérusalem, comme un seul homme.

<sup>2</sup> Alors Jéshua, fils de Jotsadak, se leva avec ses

frères les sacrificateurs, et Zorobabel, fils de Salathiel, avec ses frères; et ils bâtirent l'autel du Dieu d'Israël, pour y offrir les holocaustes ainsi qu'il est écrit dans la loi de Moïse, homme de Dieu. <sup>3</sup> Et ils redressèrent l'autel sur ses fondements, car ils étaient sous la crainte des populations du pays; et ils y offrirent des holocaustes à l'Éternel, les holocaustes du matin et du soir. <sup>4</sup> Ils célébrèrent ensuite la fête des tabernacles, ainsi qu'il est écrit, et ils offrirent des holocaustes chaque jour, autant qu'il en fallait selon que l'ordinaire de chaque jour le demandait. <sup>5</sup> Après cela, ils offrirent l'holocauste continu, ceux des nouvelles lunes et de toutes les solennités consacrées à l'Éternel, et ceux que chacun présentait volontairement à l'Éternel. <sup>6</sup> Dès le premier jour du septième mois, ils commencèrent à offrir des holocaustes à l'Éternel, bien que le temple de l'Éternel ne fût pas encore fondé. <sup>7</sup> Mais ils donnèrent de l'argent aux tailleurs de pierres et aux charpentiers; ils donnèrent aussi à manger et à boire, ainsi que de l'huile, aux Sidoniens et aux Tyriens, afin qu'ils amenassent du bois de cèdre, du Liban à la mer de Japho, selon la permission que Cyrus, roi de Perse, leur en avait donnée. <sup>8</sup> Et la seconde année depuis leur arrivée à la maison de Dieu, à Jérusalem, au second mois, Zorobabel, fils de Salathiel, Jéshua, fils de Jotsadak, et le reste de leurs frères, les sacrificateurs, et les Lévites, et tous ceux qui étaient venus de la captivité à Jérusalem, commencèrent; et ils établirent des Lévites, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, pour présider à l'ouvrage de la

maison de l'Éternel. <sup>9</sup> Et Jéshua assistait avec ses fils et ses frères, et Kadmiel avec ses fils, enfants de Juda, comme un seul homme, pour diriger ceux qui faisaient l'ouvrage de la maison de Dieu, ainsi que les fils de Hénadad, avec leurs fils et leurs frères, Lévites. <sup>10</sup> Or, lorsque ceux qui bâtaient jetèrent les fondements du temple de l'Éternel, on y fit assister les sacrificateurs en costume, avec les trompettes, et les Lévites, fils d'Asaph, avec les cymbales, pour louer l'Éternel, selon l'institution de David, roi d'Israël. <sup>11</sup> Et en louant et en célébrant l'Éternel, ils s'entre-répondaient ainsi: Car il est bon, car sa miséricorde demeure à toujours sur Israël! Et tout le peuple jetait de grands cris de joie, en louant l'Éternel, parce qu'on posait les fondements de la maison de l'Éternel. <sup>12</sup> Mais plusieurs des sacrificateurs, et des Lévites, et des chefs des pères, qui étaient âgés, et qui avaient vu la première maison sur son fondement, en se représentant cette maison-ci, pleuraient à haute voix; tandis que beaucoup d'autres élevaient leurs voix avec des cris de réjouissance et avec joie. <sup>13</sup> Et l'on ne pouvait discerner la voix des cris de joie d'avec la voix des pleurs du peuple; car le peuple jetait de grands cris, de sorte que leur voix fut entendue bien loin.

## 4

<sup>1</sup> Or les ennemis de Juda et de Benjamin apprirent que les enfants de la captivité rebâtissaient le temple de l'Éternel, le Dieu d'Israël. <sup>2</sup> Ils vinrent vers Zorobabel et vers les chefs des pères, et leur

dirent: Nous bâtirons avec vous; car nous invoquerons votre Dieu comme vous; et c'est à lui que nous sacrifions depuis le temps d'Ésar-Haddon, roi d'Assyrie, qui nous a fait monter ici. <sup>3</sup> Mais Zorobabel, Jéshua, et les autres chefs des pères d'Israël, leur répondirent: Il ne convient pas que vous et nous, nous bâtissions une maison à notre Dieu; mais nous la bâtirons nous seuls à l'Éternel, le Dieu d'Israël, comme le roi Cyrus, roi de Perse, nous l'a commandé. <sup>4</sup> Alors le peuple du pays rendit lâches les mains du peuple de Juda, en l'effrayant pour l'empêcher de bâtir; <sup>5</sup> Et ils soudoyèrent contre eux des conseillers pour dissiper leur entreprise, pendant tout le temps de Cyrus, roi de Perse, jusqu'au règne de Darius, roi de Perse. <sup>6</sup> Puis, pendant le règne d'Assuérus, au commencement de son règne, ils écrivirent une accusation contre les habitants de Juda et de Jérusalem. <sup>7</sup> Et du temps d'Artaxerxès, Bishlam, Mithrédath, Tabéel, et les autres de leurs collègues, écrivirent à Artaxerxès, roi de Perse. La lettre fut écrite en caractères araméens et traduite en araméen. <sup>8</sup> Réhum, gouverneur, et Shimshai, secrétaire, écrivirent donc en ces termes une lettre, touchant Jérusalem, au roi Artaxerxès: <sup>9</sup> Réhum, gouverneur et Shimshai, secrétaire, et les autres de leurs collègues, Diniens, Apharsathkiens, Tarpéliens, Arphasiens, Arkéviens, Babyloniens, Susankiens, Déhaviens, Élamites, <sup>10</sup> Et les autres peuples que le grand et illustre Osnapar a transportés et fait habiter dans la ville de Samarie, et autres villes de ce côté-ci du fleuve, - et ainsi de suite. <sup>11</sup> C'est ici la copie de la lettre qu'ils lui envoyèrent: Au

roi Artaxerxès: Tes serviteurs, les gens de ce côté-ci du fleuve, - et ainsi de suite. <sup>12</sup> Que le roi sache que les Juifs qui sont montés d'auprès de toi vers nous, sont venus à Jérusalem; qu'ils rebâtissent cette ville rebelle et méchante, qu'ils en relèvent les murailles et en restaurent les fondements. <sup>13</sup> Maintenant, que le roi sache que si cette ville est rebâtie et ses murailles relevées, on ne paiera plus de tribut, ni d'impôts, ni de péage, et que finalement elle portera dommage aux rois. <sup>14</sup> Or, comme nous mangeons le sel du palais, et qu'il n'est pas convenable que nous soyons témoins de ce dommage fait au roi, nous envoyons cette lettre au roi et lui faisons savoir ceci: <sup>15</sup> Qu'on cherche au livre des mémoires de tes pères, tu trouveras dans le livre des mémoires et tu apprendras que cette ville est une ville rebelle et pernicieuse aux rois et aux provinces, et que de tout temps on y a fait des séditions; c'est pour cela que cette ville a été détruite. <sup>16</sup> Nous faisons savoir au roi, que si cette ville est rebâtie et ses murailles relevées, tu n'auras plus de possessions de ce côté-ci du fleuve. <sup>17</sup> Le roi envoya cette réponse à Réhum, gouverneur, à Shimshaï, secrétaire, et à leurs autres collègues qui habitaient à Samarie, et autres lieux de ce côté-ci du fleuve: Salut, - et ainsi de suite. <sup>18</sup> La lettre que vous nous avez envoyée, a été exactement lue devant moi. <sup>19</sup> J'ai donné ordre, et on a cherché, et on a trouvé que, de tout temps, cette ville-là s'est élevée contre les rois, et qu'on y a fait des séditions et des révoltes; <sup>20</sup> Et qu'il y a eu des rois puissants à Jérusalem, qui ont dominé sur tout ce qui est au delà du fleuve, et qu'on leur

payait le tribut, l'impôt et le péage. <sup>21</sup> Maintenant donc donnez l'ordre de faire cesser ces gens-là, afin que cette ville ne soit point rebâtie, jusqu'à ce qu'un ordre en soit donné de ma part. <sup>22</sup> Et gardez-vous de manquer d'agir d'après cela. Pourquoi s'accroîtrait le dommage au préjudice des rois? <sup>23</sup> Or, dès que la copie de la lettre du roi Artaxerxès eut été lue en la présence de Réhum, de Shimshai, secrétaire, et de leurs collègues, ils s'en allèrent en hâte à Jérusalem vers les Juifs, et les firent cesser à main forte. <sup>24</sup> Alors l'ouvrage de la maison de Dieu, qui est à Jérusalem, cessa, et fut arrêté jusqu'à la seconde année du règne de Darius, roi de Perse.

## 5

<sup>1</sup> Or Aggée, le prophète, et Zacharie, fils d'Iddo, prophète, prophétisèrent aux Juifs qui étaient en Juda et à Jérusalem, au nom du Dieu d'Israël, qui s'adressait à eux. <sup>2</sup> Alors Zorobabel, fils de Salathiel, et Jéshua, fils de Jotsadak, se levèrent et commencèrent à bâtir la maison de Dieu, qui est à Jérusalem; et avec eux étaient les prophètes de Dieu, qui les aidaient. <sup>3</sup> En ce temps-là, Thathénaï, gouverneur de ce côté-ci du fleuve, Shéthar-Boznaï et leurs collègues, vinrent vers eux, et leur parlèrent ainsi: Qui vous a donné ordre de bâtir cette maison, et de relever ces murailles? <sup>4</sup> Puis ils leur dirent: Quels sont les noms des hommes qui bâtissent cet édifice? <sup>5</sup> Mais l'œil de leur Dieu fut sur les anciens des Juifs, et on ne les fit point cesser, jusqu'à ce que l'affaire parvînt à Darius, et qu'alors on leur écrivît sur cet objet. <sup>6</sup> Copie de la lettre que Thathénaï, gouverneur de

ce côté-ci du fleuve, Shéthar-Boznaï, et ses collègues Apharsékiens, qui étaient de ce côté-ci du fleuve, envoyèrent au roi Darius. <sup>7</sup> Ils lui envoyèrent un rapport en ces termes: Au roi Darius, paix parfaite! <sup>8</sup> Que le roi soit averti que nous sommes allés dans la province de Juda, à la maison du grand Dieu, que l'on bâtit en pierres de taille; le bois est posé sur les murs, et cet édifice se bâtit rapidement, et s'avance entre leurs mains. <sup>9</sup> Alors nous avons interrogé les anciens qui étaient là, nous leur avons dit: Qui vous a donné ordre de bâtir cette maison et de relever ces murs? <sup>10</sup> Et même nous leur avons demandé leurs noms, pour te les faire connaître, afin d'écrire les noms des hommes qui sont à leur tête. <sup>11</sup> Et ils nous ont répondu ainsi: Nous sommes les serviteurs du Dieu des cieux et de la terre, et nous rebâtissons la maison qui avait été bâtie autrefois, il y a longtemps, et qu'un grand roi d'Israël avait bâtie et achevée. <sup>12</sup> Mais, après que nos pères eurent irrité le Dieu des cieux, il les livra entre les mains de Nébucadnetsar, roi de Babylone, le Caldéen, qui détruisit cette maison et transporta le peuple à Babylone. <sup>13</sup> Cependant la première année de Cyrus, roi de Babylone, le roi Cyrus commanda qu'on rebâtît cette maison de Dieu. <sup>14</sup> Le roi Cyrus tira même du temple de Babylone les vases d'or et d'argent de la maison de Dieu, que Nébucadnetsar avait enlevés du temple de Jérusalem et qu'il avait apportés au temple de Babylone; et ils furent remis au nommé Sheshbatar, qu'il avait établi gouverneur, <sup>15</sup> Et auquel il dit: Prends ces ustensiles et va les porter dans le temple de Jérusalem, et que la maison de Dieu soit

rebâtie sur son emplacement. <sup>16</sup> Alors ce Sheshbatsar vint et posa les fondements de la maison de Dieu, qui est à Jérusalem; et depuis ce temps-là jusqu'à présent on la bâtit, et elle n'est point encore achevée. <sup>17</sup> Maintenant donc, s'il semble bon au roi, qu'on cherche dans la maison des trésors du roi, laquelle est à Babylone, s'il est vrai qu'il y ait eu un ordre donné par Cyrus, de rebâtir cette maison de Dieu à Jérusalem; et que le roi nous mande sa volonté sur cela.

## 6

<sup>1</sup> Alors le roi Darius donna ordre, et on chercha dans la maison des archives, où étaient déposés les trésors à Babylone. <sup>2</sup> Et l'on trouva, à Ecbatane, dans la capitale de la province de Médie, un rouleau qui contenait ce mémoire: <sup>3</sup> La première année du roi Cyrus, le roi Cyrus fit cet édit, quant à la maison de Dieu, à Jérusalem: Que cette maison soit rebâtie pour être un lieu où l'on offre des sacrifices, et que ses fondements soient restaurés; sa hauteur sera de soixante coudées, et sa longueur de soixante coudées, <sup>4</sup> Avec trois rangées de pierres de taille, et une rangée de bois neuf; et la dépense sera fournie par la maison du roi. <sup>5</sup> De plus les ustensiles d'or et d'argent, de la maison de Dieu, que Nébucadnetsar avait enlevés du temple de Jérusalem, et apportés à Babylone, seront restitués et portés au temple de Jérusalem, à leur place, et tu les déposeras dans la maison de Dieu. <sup>6</sup> Maintenant donc, vous Thathénaï, gouverneur d'au delà du fleuve, et Shéthar-Boznaï, et vos collègues Apharsékiens, qui êtes au delà du

fleuve, retirez-vous de là; <sup>7</sup> Laissez continuer les travaux de cette maison de Dieu, et que le gouverneur des Juifs et leurs anciens rebâtissent cette maison de Dieu sur son emplacement. <sup>8</sup> Et de par moi ordre est donné, touchant ce que vous avez à faire à l'égard de ces anciens des Juifs, pour rebâtir cette maison de Dieu: c'est que, des finances du roi provenant du tribut d'au delà du fleuve, les frais soient promptement payés à ces hommes, afin que le travail ne soit pas interrompu. <sup>9</sup> Et quant à ce qui sera nécessaire pour les holocaustes au Dieu des cieux, soit jeunes taureaux, béliers et agneaux, soit blé, sel, vin et huile, ainsi que le diront les sacrificateurs qui sont à Jérusalem, qu'on le leur donne chaque jour, sans y manquer; <sup>10</sup> Afin qu'ils offrent des sacrifices de bonne odeur au Dieu des cieux, et qu'ils prient pour la vie du roi et de ses enfants. <sup>11</sup> Et de par moi ordre est donné, que si quelqu'un change cette ordonnance, on arrache de sa maison un bois, qui sera dressé, afin qu'il y soit attaché, et qu'à cause de cela on fasse de sa maison une voirie. <sup>12</sup> Et que le Dieu, qui a fait habiter là son nom, détruise tout roi et tout peuple qui aura étendu sa main pour changer cela, pour détruire cette maison de Dieu qui est à Jérusalem. Moi, Darius, ai fait cet édit; qu'il soit promptement exécuté. <sup>13</sup> Alors Thathénaï, gouverneur de ce côté-ci du fleuve, Shéthar-Boznaï, et leurs collègues, le firent promptement exécuter, parce que le roi Darius le leur avait ainsi écrit. <sup>14</sup> Or les anciens des Juifs bâtissaient et avançaient, selon la prophétie d'Aggée, le prophète, et de Zacharie, fils d'Iddo. Ils bâtirent donc et achevèrent, d'après l'ordre du Dieu

d'Israël, et d'après l'ordre de Cyrus, de Darius, et d'Artaxerxès, roi de Perse. <sup>15</sup> Et cette maison fut achevée le troisième jour du mois d'Adar, en la sixième année du règne du roi Darius. <sup>16</sup> Et les enfants d'Israël, les sacrificateurs, les Lévites et le reste de ceux qui étaient retournés de la captivité, célébrèrent avec joie la dédicace de cette maison de Dieu. <sup>17</sup> Ils offrirent, pour la dédicace de cette maison de Dieu, cent taureaux, deux cents béliers, quatre cents agneaux, et douze boucs pour le péché, pour tout Israël, selon le nombre des tribus d'Israël; <sup>18</sup> Et ils établirent les sacrificateurs dans leurs rangs, et les Lévites dans leurs classes, pour le service de Dieu à Jérusalem, selon ce qui est écrit au livre de Moïse. <sup>19</sup> Puis les enfants de la captivité célébrèrent la pâque, le quatorzième jour du premier mois. <sup>20</sup> Car les sacrificateurs et les Lévites s'étaient tous purifiés sans exception; et ils immolèrent la pâque pour tous les enfants de la captivité, pour leurs frères les sacrificateurs, et pour eux-mêmes. <sup>21</sup> Les enfants d'Israël qui étaient revenus de la captivité en mangèrent, avec tous ceux qui, s'étant séparés de l'impureté des nations du pays, se joignirent à eux, pour chercher l'Éternel, le Dieu d'Israël. <sup>22</sup> Et ils célébrèrent avec joie la fête solennelle des pains sans levain, pendant sept jours; car l'Éternel les avait réjouis, ayant tourné vers eux le cœur du roi d'Assyrie, pour fortifier leurs mains dans l'œuvre de la maison de Dieu, du Dieu d'Israël.

## 7

<sup>1</sup> Après ces choses, sous le règne d'Artaxerxès,

roi de Perse, Esdras, fils de Séraja, fils d'Azaria, fils de Hilkija, <sup>2</sup> Fils de Shallum, fils de Tsadok, fils d'Achitub, <sup>3</sup> Fils d'Amaria, fils d'Azaria, fils de Mérajoth, <sup>4</sup> Fils de Zérachia, fils d'Uzzi, fils de Bukki, <sup>5</sup> Fils d'Abishua, fils de Phinées, fils d'Éléazar, fils d'Aaron, le grand sacrificateur; <sup>6</sup> Cet Esdras monta de Babylone. C'était un scribe versé dans la loi de Moïse, que l'Éternel, le Dieu d'Israël, avait donnée. Et le roi lui accorda toute sa demande, parce que la main de l'Éternel son Dieu était sur lui. <sup>7</sup> Quelques-uns des enfants d'Israël, des sacrificateurs, des Lévites, des chantres, des portiers, et des Néthinien, montèrent aussi à Jérusalem, la septième année du roi Artaxerxès. <sup>8</sup> Esdras arriva à Jérusalem au cinquième mois de la septième année du roi. <sup>9</sup> Car, le premier jour du premier mois, fut commencé le départ de Babylone; et au premier jour du cinquième mois, il arriva à Jérusalem, parce que la bonne main de son Dieu était sur lui. <sup>10</sup> Car Esdras avait appliqué son cœur à rechercher la loi de l'Éternel, et à la pratiquer, et à enseigner en Israël les lois et les ordonnances. <sup>11</sup> Or c'est ici la teneur de la lettre que le roi Artaxerxès donna à Esdras, sacrificateur et scribe, scribe des paroles des commandements de l'Éternel et de ses ordonnances concernant Israël: <sup>12</sup> Artaxerxès, roi des rois, à Esdras, sacrificateur et scribe accompli de la loi du Dieu des cieus, - et ainsi de suite. <sup>13</sup> Un édit est fait maintenant de ma part, afin que tous ceux de mon royaume qui sont du peuple d'Israël, et de ses sacrificateurs, et des Lévites, qui se présenteront volontairement pour aller à

Jérusalem, aillent avec toi; <sup>14</sup> Parce que tu es envoyé de la part du roi et de ses sept conseillers, pour t'enquérir au sujet de Juda et de Jérusalem, d'après la loi de ton Dieu, que tu as en ta main, <sup>15</sup> Et pour porter l'argent et l'or que le roi et ses conseillers ont volontairement offerts au Dieu d'Israël, dont la demeure est à Jérusalem, <sup>16</sup> Ainsi que tout l'argent et l'or que tu trouveras dans toute la province de Babylone, avec les offrandes volontaires du peuple et des sacrificateurs, qu'ils feront volontairement à la maison de leur Dieu qui est à Jérusalem. <sup>17</sup> C'est pourquoi tu auras soin d'acheter avec cet argent des taureaux, des béliers, des agneaux, avec leurs offrandes et leurs libations, et tu les offriras sur l'autel de la maison de votre Dieu, qui est à Jérusalem. <sup>18</sup> Du reste de l'argent et de l'or, vous ferez ce qui semblera bon à toi et à tes frères, selon la volonté de votre Dieu. <sup>19</sup> Et pour ce qui est des ustensiles qui te sont donnés pour le service de la maison de ton Dieu, dépose-les en la présence du Dieu de Jérusalem. <sup>20</sup> Quant au reste de ce qui sera nécessaire pour la maison de ton Dieu, et autant que tu auras à en donner, tu le donneras de la maison des trésors du roi. <sup>21</sup> Et de par moi, Artaxerxès, roi, ordre est donné à tous les trésoriers qui sont au delà du fleuve, que tout ce qu'Esdras, le sacrificateur, scribe de la loi du Dieu des cieux, vous demandera, soit fait promptement, <sup>22</sup> Jusqu'à cent talents d'argent, cent cores de froment, cent baths de vin, cent baths d'huile, et du sel à discrétion. <sup>23</sup> Que tout ce qui est commandé par le Dieu des cieux, soit exactement fait pour la maison du Dieu des cieux;

de peur qu'il n'y ait de l'indignation contre le royaume, le roi et ses enfants. <sup>24</sup> De plus, nous vous faisons savoir qu'on ne pourra imposer ni tribut, ni impôt, ni péage sur aucun des sacrificateurs, des Lévites, des chantres, des portiers, des Néthiniens et des serviteurs de cette maison de Dieu. <sup>25</sup> Et toi, Esdras, établis des magistrats et des juges, selon la sagesse de ton Dieu, que tu possèdes, afin qu'ils fassent justice à tout le peuple qui est au delà du fleuve, à tous ceux qui connaissent les lois de ton Dieu; enseignez-les à quiconque ne les connaît point. <sup>26</sup> Et pour tous ceux qui n'observeront pas la loi de ton Dieu et la loi du roi, qu'aussitôt il en soit fait justice, soit par la mort, soit par le bannissement, soit par quelque amende pécuniaire, soit par l'emprisonnement. <sup>27</sup> Béni soit l'Éternel, le Dieu de nos pères, qui a mis cela au cœur du roi, pour honorer la maison de l'Éternel, qui est à Jérusalem; <sup>28</sup> Et qui a fait que j'ai trouvé grâce devant le roi, devant ses conseillers, et devant tous les puissants princes du roi! Ainsi je me fortifiai, parce que la main de l'Éternel mon Dieu était sur moi, et je rassemblai les chefs d'Israël, afin qu'ils montassent avec moi.

## 8

<sup>1</sup> Voici les chefs des pères et l'enregistrement généalogique de ceux qui montèrent avec moi de Babylone, pendant le règne du roi Artaxerxès.

<sup>2</sup> Des enfants de Phinées, Guershom; des enfants d'Ithamar, Daniel; des enfants de David, Hattush; <sup>3</sup> Des enfants de Shécania, des enfants de Parosh, Zacharie, et avec lui cent cinquante

hommes enregistrés; <sup>4</sup> Des enfants de Pachath-Moab, Eljoénaï, fils de Zérachia, et avec lui deux cents hommes; <sup>5</sup> Des enfants de Shécania, le fils de Jachaziel, et avec lui trois cents hommes; <sup>6</sup> Des enfants d'Adin, Ébed, fils de Jonathan, et avec lui cinquante hommes; <sup>7</sup> Des enfants d'Élam, Ésaïe, fils d'Athalia, et avec lui soixante-dix hommes; <sup>8</sup> Des enfants de Shéphatia, Zébadia, fils de Micaël, et avec lui quatre-vingts hommes; <sup>9</sup> Des enfants de Joab, Abdias, fils de Jéhiel, et avec lui deux cent dix-huit hommes; <sup>10</sup> Des enfants de Shéломith, le fils de Josiphia, et avec lui soixante hommes; <sup>11</sup> Des enfants de Bébaï, Zacharie, fils de Bébaï, et avec lui vingt-huit hommes; <sup>12</sup> Des enfants d'Azgad, Jochanan, fils de Haccatan, et avec lui cent dix hommes; <sup>13</sup> Des enfants d'Adonicam, les derniers, dont les noms sont, Éliphélet, Jéhiel et Shémaja, et avec eux soixante hommes; <sup>14</sup> Des enfants de Bigvaï, Uthaï et Zabbud, et avec eux soixante-dix hommes. <sup>15</sup> Je les rassemblai près du fleuve qui coule vers Ahava, et nous y campâmes trois jours. Puis je portai mon attention sur le peuple et sur les sacrificateurs, et je n'y trouvai personne des enfants de Lévi. <sup>16</sup> Alors j'envoyai chercher Éliézer, Ariel, Shémaja, Elnathan, Jarib, Elnathan, Nathan, Zacharie et Méshullam, d'entre les principaux, et Jojarib et Elnathan, docteurs. <sup>17</sup> Et je leur donnai des ordres pour Iddo, le chef, qui demeurait dans le lieu de Casiphia; et je mis dans leur bouche ce qu'ils devaient dire à Iddo et à son frère, Néthiniens, dans le lieu de Casiphia, afin qu'ils nous fissent venir des gens pour servir dans la maison de notre

Dieu. <sup>18</sup> Et parce que la bonne main de notre Dieu était sur nous, ils nous amenèrent un homme intelligent, d'entre les enfants de Machli, fils de Lévi, fils d'Israël, savoir, Shérébia, et ses fils, et ses frères au nombre de dix-huit; <sup>19</sup> Et Hashabia, et avec lui Ésaïe, d'entre les fils de Mérari, ses frères, et leurs fils, au nombre de vingt; <sup>20</sup> Et des Néthinien, que David et les principaux du peuple avaient assujettis au service des Lévites, deux cent vingt Néthinien, tous désignés par leurs noms. <sup>21</sup> Là, près du fleuve d'Ahava, je publiai un jeûne, afin de nous humilier devant notre Dieu, en le priant de nous donner un heureux voyage, pour nous et pour nos petits enfants, et pour tous nos biens. <sup>22</sup> Car j'aurais eu honte de demander au roi des troupes et des cavaliers, pour nous défendre des ennemis par le chemin; car nous avions dit au roi: La main de notre Dieu est favorable à tous ceux qui le cherchent; mais sa force et sa colère sont contre tous ceux qui l'abandonnent. <sup>23</sup> Nous jeûnâmes donc, et nous implorâmes le secours de notre Dieu pour cela, et il nous exauça. <sup>24</sup> Alors je séparai douze des principaux des sacrificateurs, Shérébia, Hashabia, et avec eux dix de leurs frères. <sup>25</sup> Et je leur pesai l'argent, l'or et les ustensiles, qui étaient l'offrande que le roi, ses conseillers, ses princes et tous ceux qui s'étaient trouvés d'Israël, avaient faite à la maison de notre Dieu. <sup>26</sup> Je leur pesai donc et leur délivrai six cent cinquante talents d'argent, et des ustensiles d'argent pour cent talents, cent talents d'or, <sup>27</sup> Vingt coupes d'or valant mille dariques, et deux vases d'un bel airain fin, brillant comme l'or, et aussi précieux

que l'or. <sup>28</sup> Et je leur dis: Vous êtes consacrés à l'Éternel, et ces ustensiles sont consacrés; cet argent aussi et cet or sont une offrande volontaire à l'Éternel, le Dieu de vos pères. <sup>29</sup> Veillez, et gardez-les jusqu'à ce que vous les pesiez en la présence des principaux des sacrificateurs et des Lévites, et devant les principaux des pères d'Israël, à Jérusalem, dans les chambres de la maison de l'Éternel. <sup>30</sup> Les sacrificateurs et les Lévites reçurent donc au poids l'argent, l'or et les ustensiles, pour les porter à Jérusalem dans la maison de notre Dieu. <sup>31</sup> Nous partîmes du fleuve d'Ahava le douze du premier mois, pour aller à Jérusalem; et la main de notre Dieu fut sur nous, et il nous délivra de la main des ennemis et de leurs embûches sur le chemin. <sup>32</sup> Puis nous arrivâmes à Jérusalem; et nous y étant reposés trois jours, <sup>33</sup> Au quatrième jour nous pesâmes l'argent et l'or et les ustensiles, dans la maison de notre Dieu, et nous les remîmes à Mérémoth, fils d'Urie, le sacrificateur (avec lequel était Éléazar, fils de Phinées; et avec eux Jozabad, fils de Jéshua, et Noadia, fils de Binnuï, Lévites), <sup>34</sup> Selon le nombre et le poids de toutes les choses. Et, en même temps, tout le poids en fut mis par écrit. <sup>35</sup> Les enfants de la déportation, revenus de la captivité, offrirent en holocauste au Dieu d'Israël, douze taureaux pour tout Israël, quatre-vingt-seize béliers, soixante et dix-sept agneaux, et douze boucs pour le péché; le tout en holocauste à l'Éternel. <sup>36</sup> Et ils remirent les ordres du roi aux satrapes du roi, et aux gouverneurs de ce côté-ci du fleuve, qui favorisèrent le peuple et la maison

de Dieu.

## 9

<sup>1</sup> Lorsque ces choses furent achevées, les chefs s'approchèrent de moi, en disant: Le peuple d'Israël, les sacrificateurs et les Lévites, ne se sont point séparés des peuples de ce pays, quant à leurs abominations: des Cananéens, des Héthiens, des Phéréziens, des Jébusiens, des Ammonites, des Moabites, des Égyptiens et des Amoréens. <sup>2</sup> Car ils ont pris de leurs filles pour eux et pour leurs fils; et la race sainte s'est mêlée avec les peuples de ces pays; et la main des chefs et des magistrats a été la première à commettre ce péché. <sup>3</sup> Lorsque j'eus entendu cela, je déchirai ma robe et mon manteau, je m'arrachai les cheveux de la tête et la barbe, et je m'assis tout désolé. <sup>4</sup> Et tous ceux qui tremblaient aux paroles du Dieu d'Israël, s'assemblèrent vers moi, à cause du crime de ceux de la captivité, et je me tins assis, tout désolé, jusqu'à l'oblation du soir. <sup>5</sup> Et au temps de l'oblation du soir, je me levai de mon affliction, et ayant ma robe et mon manteau déchirés, je me courbai sur mes genoux, et j'étendis mes mains vers l'Éternel mon Dieu; <sup>6</sup> Et je dis: Mon Dieu, je suis confus, et j'ai honte de lever, ô mon Dieu! ma face vers toi; car nos iniquités se sont multipliées par-dessus nos têtes, et nos crimes sont si grands qu'ils atteignent jusqu'aux cieux. <sup>7</sup> Depuis les jours de nos pères jusqu'à ce jour, nous sommes extrêmement coupables; et, à cause de nos iniquités, nous avons été livrés, nous, nos rois et nos sacrificateurs, entre les mains des

rois de ces pays, à l'épée, à la captivité, au pillage, et à l'opprobre, comme il se voit aujourd'hui.

<sup>8</sup> Et maintenant l'Éternel notre Dieu nous a fait depuis un moment cette grâce, que quelques-uns de nous soient demeurés de reste; et il nous a donné un asile dans son saint lieu, afin que notre Dieu éclairât nos yeux, et qu'il nous donnât un peu de vie dans notre servitude. <sup>9</sup> Car nous sommes esclaves; et toutefois notre Dieu ne nous a point abandonnés dans notre servitude. Mais il nous a fait trouver grâce devant les rois de Perse, pour nous donner du répit, afin que nous rebâtissions la maison de notre Dieu et que nous relevions ses ruines; et pour nous donner une cloison en Juda et à Jérusalem. <sup>10</sup> Et maintenant, ô notre Dieu! que dirons-nous après cela? Car nous avons abandonné tes commandements, <sup>11</sup> Que tu as prescrits par tes serviteurs les prophètes, en disant:

Le pays où vous allez entrer pour le posséder, est un pays souillé par la souillure des peuples de ces contrées, par les abominations dont ils l'ont rempli depuis un bout jusqu'à l'autre avec leurs impuretés. <sup>12</sup> Maintenant donc, ne donnez point vos filles à leurs fils, et ne prenez point leurs filles pour vos fils, et ne cherchez jamais ni leur paix, ni leur prospérité, afin que vous soyez affermis, et que vous mangiez les biens de ce pays, et que vous en fassiez hériter vos fils à toujours. <sup>13</sup> Or, après toutes les choses qui nous sont arrivées à cause de nos mauvaises actions et de notre grande culpabilité, quand tes châtiments, ô notre Dieu! sont demeurés au-dessous de nos péchés et que tu nous accordes une pareille délivrance, <sup>14</sup> Reviendrions-

nous donc à violer tes commandements, et à faire alliance avec ces peuples abominables? Ne serais-tu pas irrité contre nous, jusqu'à nous consumer, en sorte qu'il n'y aurait plus aucun reste, ni personne qui échappât? <sup>15</sup> Éternel, Dieu d'Israël! tu es juste; car nous sommes demeurés un reste de réchappés, comme il se voit aujourd'hui. Nous voici devant ta face avec notre culpabilité, ne pouvant à cause d'elle subsister devant toi.

## 10

<sup>1</sup> Or, comme Esdras priait et faisait cette confession, pleurant et prosterné devant la maison de Dieu, une fort grande multitude d'Israélites, hommes, femmes et enfants, s'assembla vers lui; et ce peuple répandit des larmes en abondance. <sup>2</sup> Alors Shécania, fils de Jéhiel, des enfants d'Élam, prit la parole, et dit à Esdras: Nous avons péché contre notre Dieu, en prenant des femmes étrangères d'entre les peuples de ce pays. Mais maintenant il est encore à cet égard quelque espérance pour Israël. <sup>3</sup> Engageons-nous maintenant, par alliance avec notre Dieu, à renvoyer toutes ces femmes et tout ce qui est né d'elles, selon le conseil de mon seigneur et de ceux qui tremblent au commandement de notre Dieu; et que l'on fasse selon la loi. <sup>4</sup> Lève-toi; car cette affaire te regarde, et nous serons avec toi. Prends donc courage, et agis. <sup>5</sup> Alors Esdras se leva, et il fit jurer aux chefs des sacrificateurs, des Lévites et de tout Israël, qu'ils feraient selon cette parole; et ils le jurèrent. <sup>6</sup> Puis Esdras se leva de devant la maison de Dieu, et s'en alla dans la chambre de

Jochanan, fils d'Éliashib, et y entra; et il ne mangea point de pain et ne but point d'eau, parce qu'il était en deuil à cause du péché de ceux de la captivité. <sup>7</sup> Alors on publia, en Juda et à Jérusalem, que tous les enfants de la captivité eussent à s'assembler à Jérusalem. <sup>8</sup> Et que si quelqu'un ne s'y rendait pas dans trois jours, selon l'avis des principaux et des anciens, tout son bien serait mis en interdit, et qu'il serait séparé de l'assemblée de ceux de la captivité. <sup>9</sup> Ainsi tous ceux de Juda et de Benjamin s'assemblèrent à Jérusalem dans les trois jours; ce fut au neuvième mois, le vingtième jour du mois; et tout le peuple se tint sur la place de la maison de Dieu, tremblant au sujet de cette affaire, et à cause des pluies. <sup>10</sup> Puis Esdras, le sacrificateur, se leva et leur dit: Vous avez péché, en prenant chez vous des femmes étrangères, et vous avez ainsi rendu Israël plus coupable. <sup>11</sup> Mais maintenant, faites la confession de votre faute à l'Éternel, le Dieu de vos pères, et faites sa volonté. Séparez-vous des peuples du pays et des femmes étrangères. <sup>12</sup> Et toute l'assemblée répondit, et dit à haute voix: Oui, il faut que nous fassions comme tu dis. <sup>13</sup> Mais le peuple est nombreux, et c'est le temps des pluies, et il n'y a pas moyen de se tenir dehors; et ce n'est pas une affaire d'un jour, ni de deux; car nous sommes un grand nombre qui avons péché dans cette affaire. <sup>14</sup> Que nos chefs de toute l'assemblée demeurent donc; et que tous ceux qui dans nos villes ont introduit chez eux des femmes étrangères, viennent à des époques déterminées, avec les anciens et les juges de chaque ville, jusqu'à ce que

l'ardeur de la colère de notre Dieu au sujet de cette affaire, se soit détournée de nous. <sup>15</sup> Il n'y eut que Jonathan, fils d'Asaël, et Jachzia, fils de Thikva, qui s'opposèrent à cela; et Méshullam et Shabbéthäï, le Lévite, les appuyèrent. <sup>16</sup> Mais les enfants de la captivité firent ainsi: On choisit Esdras, le sacrificateur, et les chefs des pères, selon les maisons de leurs pères, tous désignés par leurs noms. Ils siégèrent au premier jour du dixième mois, pour s'informer de cette affaire. <sup>17</sup> Et le premier jour du premier mois, ils eurent fini avec tous ceux qui avaient pris chez eux des femmes étrangères. <sup>18</sup> Parmi les fils des sacrificateurs, il s'en trouva qui avaient pris chez eux des femmes étrangères; d'entre les enfants de Jéshua, fils de Jotsadak, et d'entre ses frères: Maaséja, Éliézer, Jarib et Guédalia; <sup>19</sup> Qui promirent de renvoyer leurs femmes, et d'offrir, comme coupables, un bélier pour leur péché. <sup>20</sup> Des enfants d'Immer: Hanani et Zébadia. <sup>21</sup> Des enfants de Harim: Maaséja, Élie, Shémaja, Jéliel et Uzzia. <sup>22</sup> Des enfants de Pashur: Eljoénaï, Maaséja, Ismaël, Nathanaël, Jozabad et Éléasa. <sup>23</sup> Des Lévites: Jozabad, Shimeï, Kélaja (c'est Kélita), Péthachia, Juda et Éliézer. <sup>24</sup> Des chantres: Éliashib; et des portiers: Shallum, Télem et Uri. <sup>25</sup> De ceux d'Israël, des enfants de Parosh: Ramia, Jizzia, Malkija, Mijamin, Éléazar, Malkija et Bénaja. <sup>26</sup> Des enfants d'Élam: Matthania, Zacharie, Jéliel, Abdi, Jérémouth et Élie. <sup>27</sup> Des enfants de Zatthu: Eljoénaï, Éliashib, Matthania, Jérémouth, Zabad et Aziza. <sup>28</sup> Des enfants de Bébaï: Jochanan, Hana-

nia, Zabbai et Athlai. <sup>29</sup> Des enfants de Bani: Méshullam, Malluc, Adaja, Jashud, Shéal et Ramoth. <sup>30</sup> Des enfants de Pachath-Moab: Adna, Kélal, Bénaja, Maaséja, Matthania, Bethsaléel, Binnui et Manassé. <sup>31</sup> Des enfants de Harim: Éliézer, Jishija, Malkija, Shémaja, Siméon, <sup>32</sup> Benjamin, Malluc et Shémaria. <sup>33</sup> Des enfants de Hashum: Mathnai, Matthattha, Zabad, Éliphélet, Jérémaï, Manassé et Shimeï. <sup>34</sup> Des enfants de Bani: Maadaï, Amram, Uël, <sup>35</sup> Bénaja, Bédia, Kéluhu, <sup>36</sup> Vania, Mérémoth, Éliashib, <sup>37</sup> Matthania, Matthénai, Jaasaï, <sup>38</sup> Bani, Binnui, Shimeï, <sup>39</sup> Shélémia, Nathan, Adaja, <sup>40</sup> Macnadbai, Shashaï, Sharai, <sup>41</sup> Azaréel, Shélémia, Shémaria, <sup>42</sup> Shallum, Amaria et Joseph. <sup>43</sup> Des enfants de Nébo: Jéiel, Matthithia, Zabad, Zébina, Jaddai, Joël et Bénaja. <sup>44</sup> Tous ceux-là avaient pris des femmes étrangères; et il y en avait d'entre eux qui avaient eu des enfants de ces femmes-là.

**La Sainte Bible**  
**The Holy Bible in French, Ostervald**

Public Domain

Language: français (French)

Translation by: Ostervald

2022-11-11

---

PDF generated using Haiola and XeLaTeX on 11 Nov 2022 from source files  
dated 11 Nov 2022

c72849ab-a5fd-5708-82fc-9baed2775934